

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-554381

49543

Optique

A

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

12320

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

BEN ROMNOV ADIL

Nom & Prénom :

11 DEC. 2020

Adresse :

ACCUEIL CERAM

Tél. :

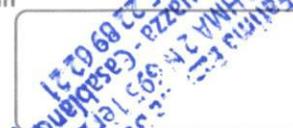
0662 765 884

Total des frais engagés :

#423,50 DH

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel au médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

cms

he

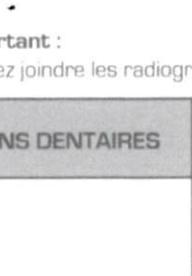
Le : 01/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :

REDACTED

EXÉCUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL MARKAZIA LOT 804 - TERRAHMA 2 CASABLANCA Tél : 02 22 22 22 22	30-11-2020	303,50

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.				
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan				
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				
COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>				
MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>				
DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>				
FIN D'EXECUTION <input type="text"/>				

O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE									
		<p>H</p> <table border="1"> <tr><td>25533412</td><td>21433552</td></tr> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> </table> <p>D</p> <table border="1"> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr><td>35533411</td><td>11433553</td></tr> </table> <p>G</p> <p>B</p>	25533412	21433552	00000000	00000000	00000000	00000000	35533411	11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX
25533412	21433552										
00000000	00000000										
00000000	00000000										
35533411	11433553										
		<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>									
			MONTANTS DES SOINS								
			DATE DU DEVIS								
			DATE DE L'EXECUTION								

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

281^o
41- Woffleee of **15**
1008x3 1008 all

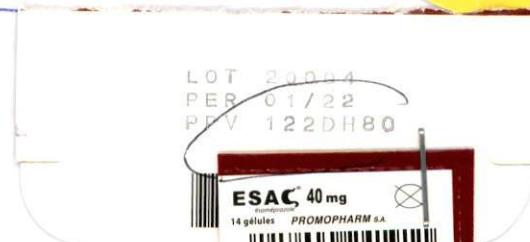
1888 1890

Mr. Delaney ~~MS~~

g x g g

105

303 5



CT = 14112 (2000) of 88

NEOFORTAN® 160 mg

PPV 930H50
EXP 07/2023
LOT 06063 3

na Ez-zahra BELBAYANE

lecline Générale

de médecine et de pharmacie de Casablanca

médecin interne au CHP Méd V

ologie et Nutrition de l'Université de Bordeaux - France

is os et articulations de l'Université de Bordeaux - France

et d'oxyologie de la Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

الدكتورة فاطمة الزهراء بالبيان

الطب العام

خريجة كلية الطب والميدلة بالدار البيضاء

طبيبة داخلية سابقة بالمستشفى الجوي محمد الخامس

حاصلة على دبلوم جامعي في مرض السكري والتغذية من جامعة بوردو بفرنسا

حاصلة على دبلوم جامعي في أمراض القلب والرئتين من جامعة بوردو بفرنسا

حاصلة على شهادة جامعية في طب المستعجلات بكلية الطب والميدلة الدار البيضاء

Casablanca le :

الدار البيضاء في :

CO-TRIM FORT

20 comprimés

PPV 380H00

EXP 06/2024
LOT 06023 2

Lot :
EXP :
PPV (DH) :

ZOGALENE

0.1%

Solution buvable

150 ml

38°
Cathéee
Ipx x 8j cest
neee poul
Kleefhree 9604
Ipx x 8j poul
1248 pos
One waf x Ipx
RAHMA 2, N°695, 1^{er} étage, DAR BOUÀZZA - CASABLANCA . TEL: 0522- 89-62-21
0522- 89-62-21 . رقم 695 . الطابق الأول . دار بواعة - الدار البيضاء . الهاتف : 21
الرحمة 2 .